



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 avril 2019

Pour la FNME-CGT, le Statut National du Personnel des IEG et le cadre intégré de l'entreprise EDF ne sont pas négociables !

La presse nationale s'est fait écho de nouvelles rumeurs concernant la réorganisation d'EDF. Pour la FNME-CGT, cette « réorganisation » consiste avant tout à « démanteler » l'entreprise intégrée EDF. A aucun moment, ce scénario ne tient compte de l'intérêt des usagers, des salariés, de l'avenir industriel. Notre organisation syndicale s'associe également à l'agacement ressenti par les agents EDF qui découvrent dans la presse que leur destin est en négociation à l'Élysée.

L'opération envisagée de concert entre le Président d'EDF et l'Élysée vise tout simplement à privatiser et libéraliser toutes les activités « aval » (Enedis, Dalkia, activités commerciales d'EDF) sous le prétexte de corriger les errements stratégiques des activités « amont » (production nucléaire, thermique et hydraulique) mais aussi traduisant la difficulté à maîtriser un mix énergétique nécessaire à l'équilibre offre/demande avec l'arrivée massive des énergies renouvelables privées et subventionnées (dont la filiale EDF EN).

Les analyses que la FNME-CGT a portées lors de sa conférence de presse le 12 novembre 2018 sont intactes. Cette vraie-fausse nationalisation d'EDF cache une réalité cruelle : Les dégâts successifs de la libéralisation engagée à la fin des années 1990 auront fait perdre à la France ses atouts : d'un côté les producteurs d'électricité ne sont plus en capacité d'investir sur le long terme, et à l'autre bout de la chaîne, les particuliers et les entreprises déplorent une hausse du prix de l'électricité.

La FNME-CGT considère que l'Etat n'en tire pas toutes les conséquences qui s'imposent et apporte ici une mauvaise solution à un vrai problème. Ce mécanisme, fait pour contenter les appétits des investisseurs privés et les tenants du dogme de la concurrence libre et non faussée de Bruxelles, n'apportera rien aux usagers de l'électricité.

Cette opération ne permettra pas de baisser le prix de l'électricité pour les usagers et ne mettra en aucun cas fin à la situation absurde où EDF est sommée de subventionner ses concurrents dans le domaine de la commercialisation (loi NOME). Pire encore, elle engendrerait une désoptimisation des activités d'EDF et une casse sociale importante pour le personnel.

Par ailleurs, la FNME-CGT tient à indiquer qu'elle ne participe à aucune négociation sur la question de la réorganisation d'EDF ni sur le Statut National des IEG !

La FNME-CGT revendique l'entreprise intégrée (production – transport – distribution et commercialisation) au service - avant tout - des usagers ! Une production sûre, réalisée par du personnel en nombre suffisant, correctement formé, et d'expertise nécessaire à la sécurité et la sûreté des installations sur le long terme. Un tarif régulé, et une péréquation nationale, à partir des coûts et non des indices boursiers. Un service de proximité avec la population. C'est le service public que nous défendons.

Interlocuteurs :

François DOS SANTOS : 07 60 73 60 03

Philippe PAGE LE MEROUR : 06 47 76 16 81

Contact Presse
Hervé BEQUET
06 09 68 54 94
hbequet@fnme-cgt.fr

www.fnme-cgt.fr



FNME CGT
263 rue de Paris 93516
Montreuil Cedex
Tel.: 01 55 82 78 00

#Fédérer les Énergies



Contact Presse

Hervé BEQUET
06 09 68 54 94
hbequet@fnme-cgt.fr

www.fnme-cgt.fr



FNME CGT

263 rue de Paris 93516
Montreuil Cedex
Tel.: 01 55 82 78 00


#Fédérer les Énergies